

ENQUETE « HANDICAP ET DEVOIR CIVIQUE »

RAPPORT D'EXPLOITATION

INITIATIVE : ANAJEHCAM

ASSOCIATION NATIONALE DES JEUNES HANDICAPES DU CAMEROUN

B.P : 17704 DOUALA TEL : 97 36 39 46 / 75 72 14 33

E-Mail : anajehcam03@yahoo.fr / jpfopa@yahoo.fr

Site : www.anajehcam.org

PARTENAIRE FINANCIER : PASOC (Union Européenne)

PROGRAMME D'APPUI A LA STRUCTURATION DE LA SOCIETE CIVILE AU CAMEROUN

PARTENAIRE TECHNIQUE

INS (Institut Nationale de la statistique)

MARS 2010

SOMMAIRE

1. Bref rappel méthodologique et présentation de l'échantillon	3
1.1. Contexte	3
1.2. Répartition spatiale de l'échantillon	3
2. Typologie et géographie du handicap	4
2.1. Type de handicap par région	4
2.2. Type de handicap par sexe	5
2.3. Handicap, carte nationale d'identité et carte d'invalidité	7
2.4. Le handicap et ses causes	9
2.5. Le handicap et l'aide technique utilisée	10
3. Handicap et environnement social	13
3.1. Handicap et environnement familial	13
3.2. Handicap et capital culturel	14
3.3. Handicap et capital social	19
4. Handicap, activité économique et revenus	29
4.1. Handicap et activité économique récente	29
4.2. Handicap et revenus	31

Bref rappel méthodologique et présentation de l'échantillon

1.1. Contexte

La présente étude a été réalisée sur toute l'étendue du territoire national entre janvier et mars 2010 par l'Association Nationale des Jeunes Handicapé(e)s du Cameroun (ANAJEHCAM), sur financement du PASOC. Elle a consisté à mener des entretiens auprès d'un échantillon suffisamment important de personnes handicapées pour que les résultats, à défaut d'être représentatifs au sens statistique du terme, permettent de tirer des conclusions pertinentes au regard de l'objectif principal de l'étude, à savoir : **obtenir des statistiques fiables sur les personnes handicapées afin de définir une bonne politique de gestion de celles-ci.**

Sur le plan géographique, l'enquête a touché les 10 régions administratives du pays, à l'intérieur desquelles 45 départements et 120 arrondissements ont été effectivement concernés. Les responsables d'ANAJEHCAM, dans la phase préparatoire de l'enquête, ont informé les autorités administratives du déroulement de cette opération. Compte tenu de la difficulté de repérer les personnes cibles auprès des ménages, l'approche retenue consistait à utiliser les médias et les lieux de culte pour inviter les personnes handicapées à converger vers les points d'interview préalablement identifiés.

En dépit des problèmes liés à la mobilité limitée des personnes concernées, 4 560 handicapés ont été individuellement interviewés aux différents points de collecte. Cependant, les travaux d'apurement de la base de données après la saisie n'ont permis de valider que 4 471 questionnaires ; soit 98% de l'échantillon initial.

1.2. Répartition spatiale de l'échantillon

Tableau 1-1 : Répartition de l'échantillon par région.

	Effectif	Pourcentage
Adamaoua	236	5,3%
Centre	445	10,0%
Est	51	1,1%
Extrême-Nord	682	15,3%
Littoral	721	16,1%
Nord	341	7,6%
Nord-Ouest	255	5,7%
Ouest	1566	35,0%
Sud	63	1,4%
Sud-Ouest	111	2,5%
Total	4471	100,0%

Le tableau ci-dessus montre la sous représentation de l'échantillon dans certaines régions, notamment l'Est, le Sud et dans une certaine mesure le Sud-Ouest. Le rapport de terrain indique des problèmes de sensibilisation et d'éloignement des handicapés par rapport aux points de collecte.

Les analyses suivantes vont utiliser une stratification basée sur les régions administratives, afin de déceler d'éventuelles spécificités régionales, dans la perspective de la très prochaine décentralisation.

2. Typologie et géographie du handicap

Cette section aborde la typologie des handicaps rencontrés en faisant le lien avec la région de résidence du handicapé. Il s'agit du handicap déclaré et/ou constaté ; dans le cas où une personne présente plusieurs handicaps, les agents enquêteurs avaient pour consigne de considérer le plus invalidant en accord avec l'intéressé.

2.1. Type de handicap par région

Tableau 2-1 : Type de handicap par région, pourcentage en ligne

	Type de handicap par région						Ensemble
	Handicap visuel	Handicap de la parole	Handicap auditif	Handicap mental	Handicap moteur	Autre	
Adamaoua	22,3%	3,4%	5,6%	1,7%	67,0%	0,0%	100,0%
Centre	27,4%	4,8%	2,7%	2,9%	50,5%	11,8%	100,0%
Est	14,3%	2,0%	4,1%	0,0%	79,6%	0,0%	100,0%
Extrême-Nord	32,5%	4,4%	5,3%	3,7%	53,6%	0,6%	100,0%
Littoral	18,2%	8,8%	3,1%	5,2%	64,0%	0,7%	100,0%
Nord	17,5%	7,7%	33,1%	4,1%	37,6%	0,0%	100,0%
Nord-Ouest	21,1%	6,4%	12,7%	46,2%	13,5%	0,0%	100,0%
Ouest	19,6%	5,0%	12,4%	2,8%	59,8%	0,5%	100,0%
Sud	40,3%	6,5%	1,6%	0,0%	51,6%	0,0%	100,0%
Sud-Ouest	11,8%	7,3%	3,6%	76,4%	0,9%	0,0%	100,0%
Ensemble	22,2%	5,7%	9,6%	7,6%	53,3%	1,5%	100,0%

Le tableau ci-dessus donne la répartition de l'échantillon des handicapés, selon le type de handicap et selon la région de résidence. Il met en évidence l'importance du handicap moteur (infirmité, paralysie, etc.) dans l'ensemble du pays et tout particulièrement dans les régions de l'Est (près de 80% des handicapés), de l'Adamaoua (67%) et du Littoral (64%). Les troubles prononcés de la vue (handicap visuel) viennent en deuxième position au niveau national avec une prévalence de 22,2%, avec une incidence préoccupante dans la région du Sud (plus de 40%).

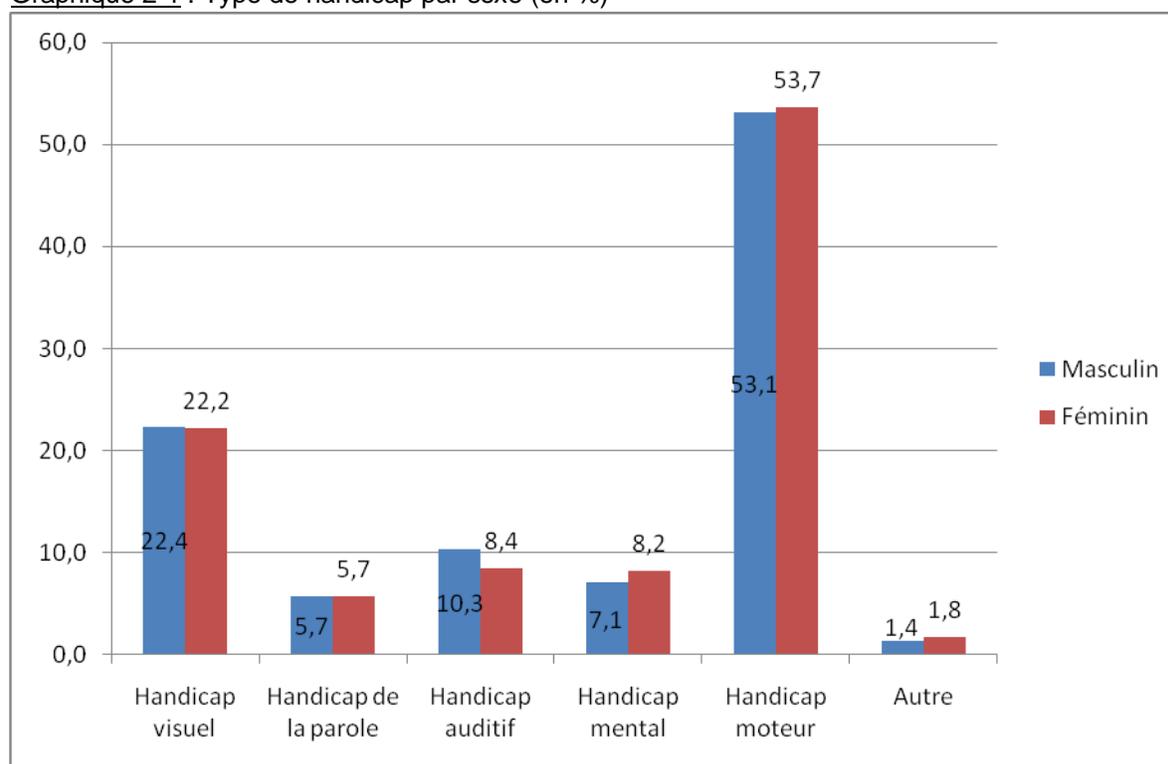
Le tableau 2-2 ci-dessous met l'accent sur la répartition des handicapés enquêtés selon la région de résidence et selon le type de handicap. L'essentiel des handicapés moteurs réside dans la région de l'Ouest (plus de 39%), dans le Littoral (près de 1 sur 5) et dans une moindre mesure dans la région de l'Extrême-Nord (15,4%).

Tableau 2-2 : Type de handicap par région, pourcentage en colonne

	Type de handicap par région						Ensemble
	Handicap visuel	Handicap de la parole	Handicap auditif	Handicap mental	Handicap moteur	Autre	
Adamaoua	5,3%	3,1%	3,0%	1,2%	6,6%	0,0%	5,3%
Centre	12,3%	8,3%	2,8%	3,9%	9,4%	76,5%	10,0%
Est	0,7%	0,4%	0,5%	0,0%	1,7%	0,0%	1,1%
Extrême-Nord	22,4%	11,8%	8,4%	7,4%	15,4%	5,9%	15,4%
Littoral	13,2%	24,8%	5,2%	11,0%	19,3%	7,4%	16,1%
Nord	6,0%	10,2%	26,2%	4,2%	5,4%	0,0%	7,6%
Nord-Ouest	5,4%	6,3%	7,5%	34,4%	1,4%	0,0%	5,7%
Ouest	30,9%	30,3%	45,2%	13,1%	39,3%	10,3%	35,0%
Sud	2,5%	1,6%	0,2%	0,0%	1,4%	0,0%	1,4%
Sud-Ouest	1,3%	3,1%	0,9%	24,9%	0,0%	0,0%	2,5%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

2.2. Type de handicap par sexe

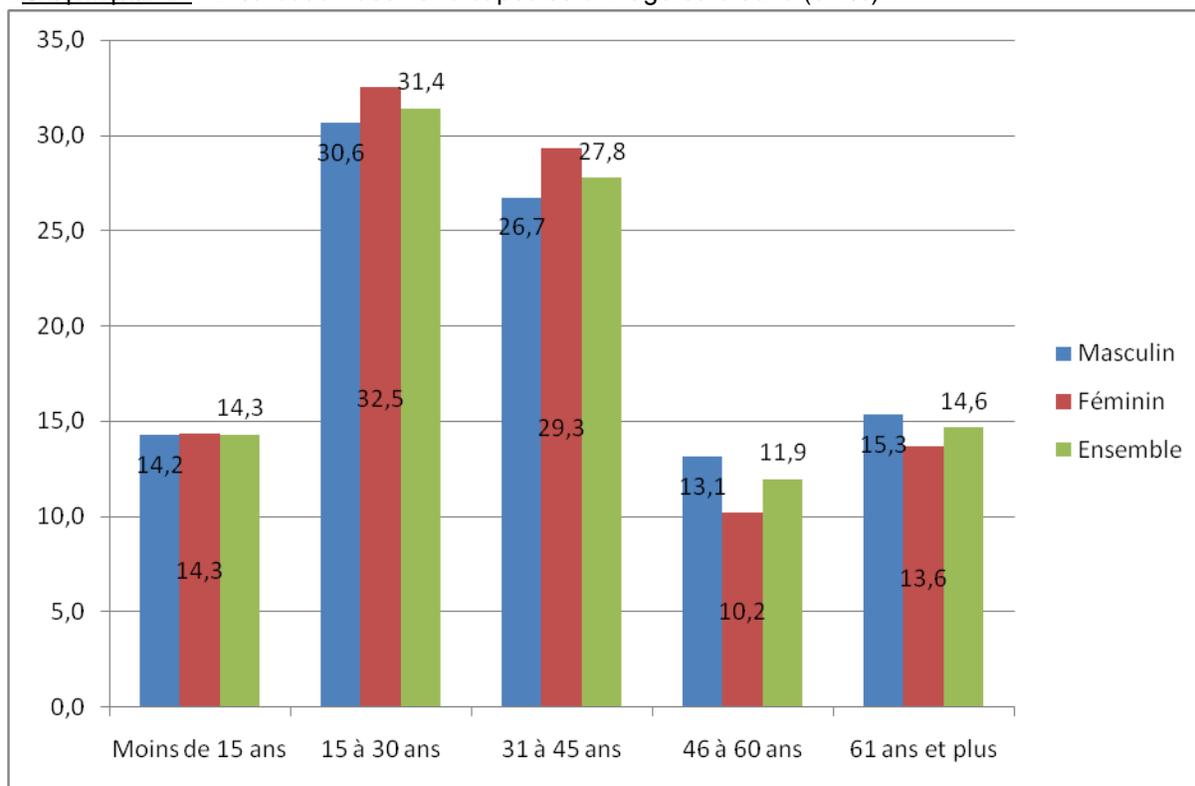
Graphique 2-1 : Type de handicap par sexe (en %)



Le graphique ci-dessus montre que les deux distributions des types de handicap selon le genre sont équivalentes : bien que l'échantillon soit composé majoritairement des personnes de sexe masculin (59,7% contre 40,3% des femmes), le handicap moteur domine très largement cette population des invalides, suivi du handicap visuel et des autres dans la même hiérarchie et ceci quel que soit le sexe du handicapé.

De même, la répartition des handicapés interrogés ne fait apparaître qu'une disparité mineure selon le genre (Graphique 2-2) : dans l'ensemble, près de 60% des handicapés sont âgés de 15 à 45 ans (soit 57,3% chez les hommes et 61,8% chez les femmes).

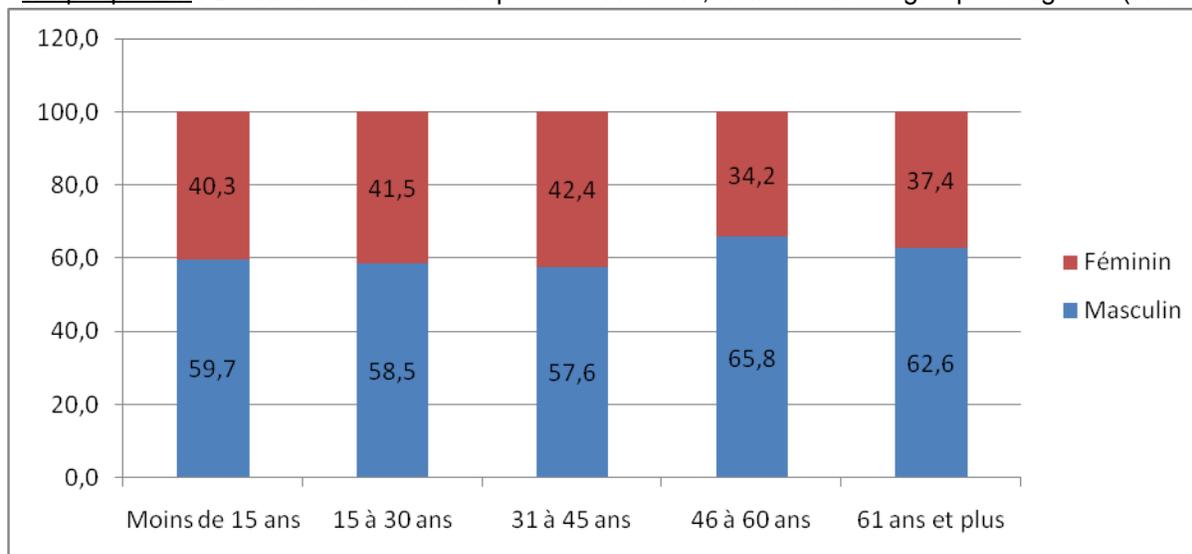
Graphique 2-2 : Distribution des handicapés selon l'âge et le sexe (en %)



L'âge a été collecté sur le terrain en années révolues. Mais pour des raisons qui tiennent à la commodité de la présentation, nous avons retenu un découpage en tranches de 15 ans afin de bien distinguer les adolescents, les personnes en âge d'activité économique et les personnes âgées.

La représentativité à l'intérieur de chaque tranche d'âges est préservée (Graphique 2-3).

Graphique 2-3 : Distribution des handicapés selon le sexe, à l'intérieur des groupes d'âges et (en %)



2.3. Handicap, carte nationale d'identité et carte d'invalidité

La question de la possession d'une carte nationale d'identité a été posée aux personnes âgées de 18 ans ou plus.

Tableau 2-3 : Possession d'une carte nationale d'identité, par région et par sexe

	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Adamaoua	58,3%	41,7%	55,7%	44,3%	57,4%	42,6%
Centre	46,4%	53,6%	43,6%	56,4%	45,3%	54,7%
Est	66,7%	33,3%	100,0%	0,0%	69,2%	30,8%
Extrême-Nord	31,4%	68,6%	15,4%	84,6%	25,2%	74,8%
Littoral	59,8%	40,2%	60,8%	39,2%	60,1%	39,9%
Nord	46,1%	53,9%	14,7%	85,3%	36,4%	63,6%
Nord-Ouest	28,6%	71,4%	20,6%	79,4%	25,0%	75,0%
Ouest	28,3%	71,7%	18,0%	82,0%	23,4%	76,6%
Sud	43,5%	56,5%	66,7%	33,3%	48,3%	51,7%
Sud-Ouest	62,3%	37,7%	41,4%	58,6%	56,1%	43,9%
Ensemble	41,1%	58,9%	28,6%	71,4%	36,0%	64,0%

Dans l'ensemble, seulement 36% des personnes handicapées déclarent être en possession d'une carte nationale d'identité. Cette proportion est encore beaucoup plus faible lorsque l'on considère uniquement la population féminine ; elle tombe en effet à moins de 29% dans cette frange.

Sur le plan géographique, le record de la possession de cette pièce d'identité s'établit dans la région de l'Est (69,2%), immédiatement suivie de la région du Littoral. A l'opposé, les plus faibles taux de possession s'établissent dans la population féminine des régions du Nord (moins de 15%), de l'Extrême-Nord (à peine 15%) et de l'Ouest (18%).

L'analyse par type de handicap montre que la non possession de la carte nationale d'identité est de loin plus importante chez les déficients auditifs.

Tableau 2-4 : Possession d'une carte nationale d'identité, par type de handicap et par sexe

	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Handicap visuel	36,3%	63,7%	28,1%	71,9%	32,9%	67,1%
Handicap de la parole	40,4%	59,6%	12,7%	87,3%	28,9%	71,1%
Handicap auditif	19,4%	80,6%	19,7%	80,3%	19,5%	80,5%
Handicap mental	41,4%	58,6%	24,1%	75,9%	34,1%	65,9%
Handicap moteur	45,3%	54,7%	31,1%	68,9%	39,6%	60,4%
Autre	47,8%	52,2%	31,6%	68,4%	40,5%	59,5%
Ensemble	41,2%	58,8%	28,5%	71,5%	36,1%	63,9%

Les principales raisons de la non possession sont le manque de moyens pour aller se faire établir une carte (53,5%) et la perte de cette pièce (27,4%).

En ce qui concerne la carte d'invalidité, son taux de possession est encore beaucoup plus faible : au niveau national, seules 21% des personnes interrogées déclarent en être détentrices. Cette proportion est encore plus faible chez les femmes handicapées et semble être le fait des régions de l'Extrême-Nord (moins de 11%) et de l'Ouest (près de 12%).

Tableau 2-5 : Possession d'une carte nationale d'invalidité, par région et par sexe

	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Adamaoua	41,5%	58,5%	31,0%	69,0%	37,6%	62,4%
Centre	31,9%	68,1%	24,1%	75,9%	28,8%	71,2%
Est	35,7%	64,3%	0,0%	100,0%	31,3%	68,8%
Extrême-Nord	12,3%	87,7%	8,0%	92,0%	10,6%	89,4%
Littoral	32,7%	67,3%	21,9%	78,1%	28,8%	71,2%
Nord	26,1%	73,9%	21,9%	78,1%	24,7%	75,3%
Nord-Ouest	28,5%	71,5%	14,7%	85,3%	22,0%	78,0%
Ouest	15,0%	85,0%	8,3%	91,7%	11,9%	88,1%
Sud	51,1%	48,9%	63,6%	36,4%	53,4%	46,6%
Sud-Ouest	76,4%	23,6%	58,8%	41,2%	70,8%	29,2%
Ensemble	24,9%	75,1%	15,3%	84,7%	21,0%	79,0%

Comme dans le cas de la possession de la carte nationale d'identité, c'est le handicap auditif et le handicap de la parole qui tirent le taux de possession de la carte d'invalidité vers le bas.

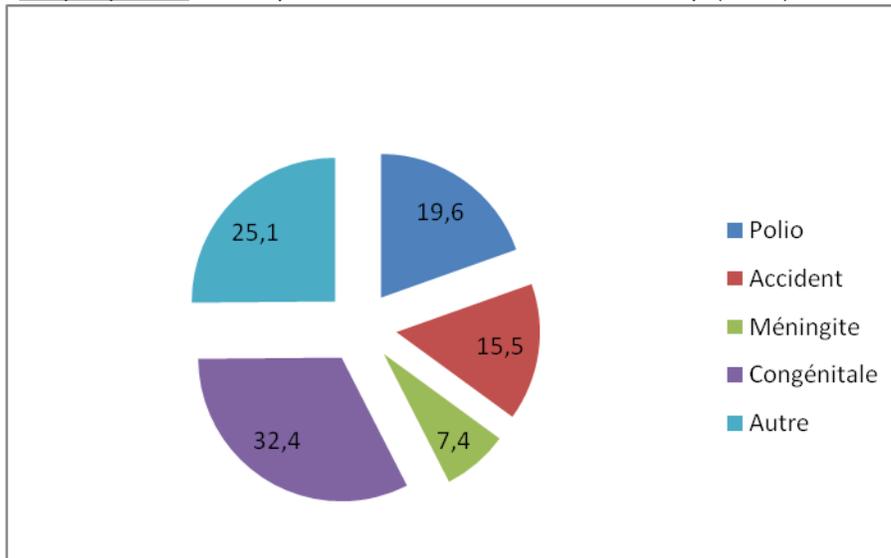
Tableau 2-6 : Possession d'une carte nationale d'invalidité, par type de handicap et par sexe

	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Handicap visuel	29,6%	70,4%	17,2%	82,8%	24,5%	75,5%
Handicap de la parole	13,1%	86,9%	9,3%	90,7%	11,5%	88,5%
Handicap auditif	12,5%	87,5%	6,4%	93,6%	10,3%	89,7%
Handicap mental	32,4%	67,6%	19,9%	80,1%	26,9%	73,1%
Handicap moteur	25,6%	74,4%	16,3%	83,7%	21,8%	78,2%
Autre	14,3%	85,7%	3,4%	96,6%	8,8%	91,2%
Ensemble	24,9%	75,1%	15,3%	84,7%	21,0%	79,0%

Le manque de moyens et l'inutilité perçue par les concernés expliquent, à part égale, 63,8% des raisons de la non possession de la carte d'invalidité.

2.4. Le handicap et ses causes

Graphique 2-4 : Principales causes déclarées du handicap (en %)



La collecte des données sur le terrain pour cette variable a eu quelques lacunes, c'est ce qui explique la forte proportion de la modalité « Autre » (qui n'a pas toujours été précisée pour permettre une requalification a posteriori).

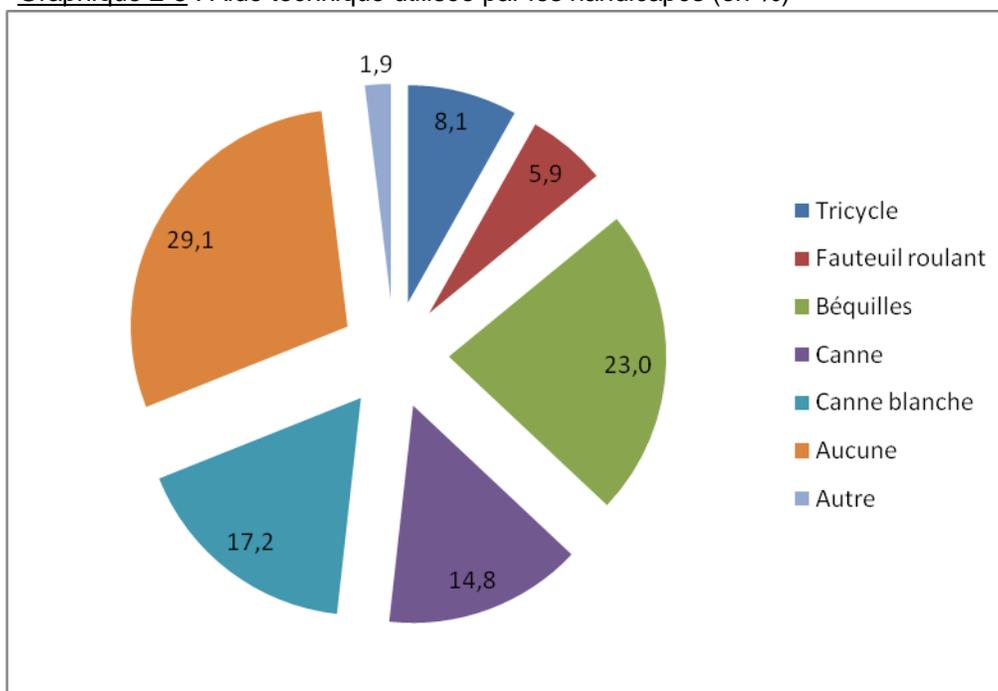
Le graphique 2-4 met en évidence l'importance des causes inévitables (32,4%) dès lors que le handicap est déjà présent à la naissance. Le tableau 2-7 régionalise les informations ci-dessus.

Tableau 2-7 : Principales causes déclarées du handicap, par région

	Cause du handicap					Ensemble
	Polio	Accident	Méningite	Congénitale	Autre	
Adamaoua	21,4%	15,6%	5,8%	13,8%	43,3%	100,0%
Centre	39,6%	10,5%	4,4%	31,0%	14,5%	100,0%
Est	23,5%	17,6%	11,8%	17,6%	29,4%	100,0%
Extrême-Nord	11,7%	10,6%	4,1%	20,9%	52,7%	100,0%
Littoral	29,6%	23,6%	5,8%	18,4%	22,6%	100,0%
Nord	6,5%	10,7%	23,1%	13,9%	45,9%	100,0%
Nord-Ouest	15,1%	26,6%	15,9%	21,4%	21,0%	100,0%
Ouest	15,3%	14,4%	5,6%	52,8%	11,9%	100,0%
Sud	20,0%	20,0%	15,0%	36,7%	8,3%	100,0%
Sud-Ouest	28,2%	11,8%	7,3%	36,4%	16,4%	100,0%
Ensemble	19,6%	15,5%	7,4%	32,4%	25,1%	100,0%

2.5. Le handicap et l'aide technique utilisée

Graphique 2-5 : Aide technique utilisée par les handicapés (en %)



Le graphique ci-dessus rend compte de la forte proportion des handicapés qui n'utilisent aucune aide technique (29,1%). Le constat est d'autant plus préoccupant qu'une analyse approfondie montre que le taux d'incapacité déclaré, calculé au sein de cette sous population, est de 65,4%.

L'analyse régionale (Tableau 2-8) révèle un fort taux d'utilisation de l'aide technique dans les régions du Nord-Ouest, du Sud et de l'Est.

Tableau 2-8 : Aide technique utilisée par les handicapés, par région

	Aide technique utilisée							Ensemble
	Tricycle	Fauteuil roulant	Béquilles	Canne	Canne blanche	Aucune	Autre	
Adamaoua	17,1%	1,1%	22,1%	22,1%	12,2%	25,4%	0,0%	100,0%
Centre	8,9%	15,6%	15,6%	10,5%	31,1%	15,9%	2,5%	100,0%
Est	10,0%	0,0%	50,0%	30,0%	0,0%	10,0%	0,0%	100,0%
Extrême-Nord	6,7%	0,3%	8,4%	25,5%	3,4%	52,1%	3,5%	100,0%
Littoral	10,4%	6,0%	18,2%	18,2%	12,1%	30,0%	5,0%	100,0%
Nord	6,9%	0,8%	22,3%	20,0%	12,3%	37,7%	0,0%	100,0%
Nord-Ouest	15,3%	8,1%	20,3%	11,9%	42,8%	1,7%	0,0%	100,0%
Ouest	5,0%	7,0%	34,1%	8,7%	17,1%	27,6%	0,5%	100,0%
Sud	5,7%	5,7%	34,0%	0,0%	45,3%	9,4%	0,0%	100,0%
Sud-Ouest	9,1%	5,2%	26,0%	7,8%	33,8%	18,2%	0,0%	100,0%
Ensemble	8,1%	5,9%	23,0%	14,8%	17,2%	29,1%	1,9%	100,0%

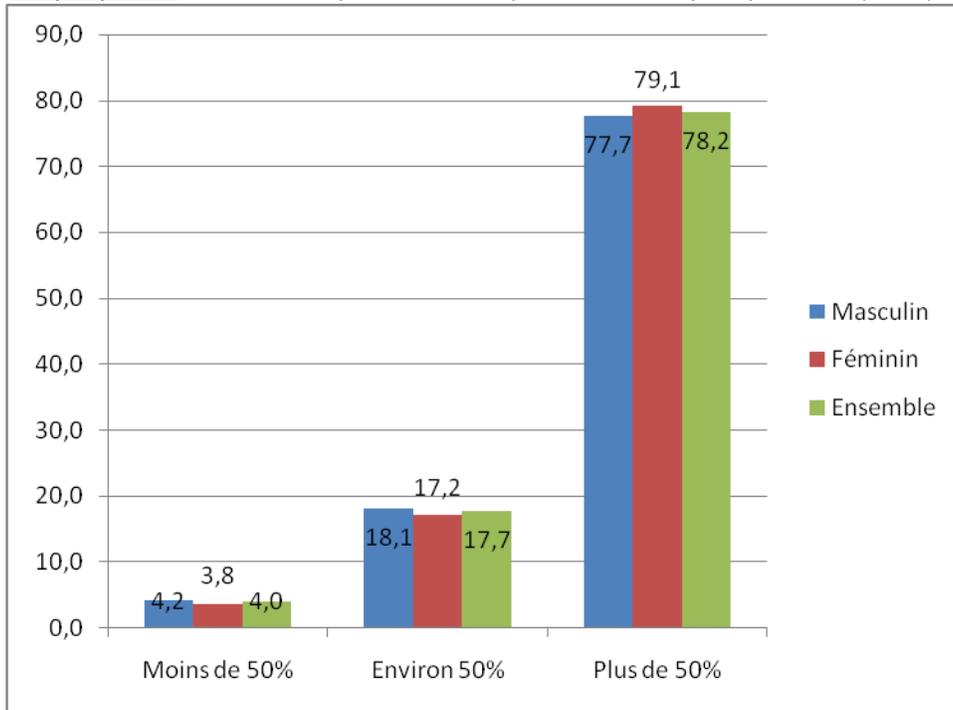
Le taux d'incapacité déclaré par les personnes handicapées est préoccupant dans toutes les régions et est de l'ordre de 78% au niveau national (Tableau 2-9) pour les incapacités de plus de 50%. L'incapacité de moins de 50% ne représente que 4% des personnes interrogées.

Tableau 2-9 : Taux d'incapacité déclaré par les handicapés, par région

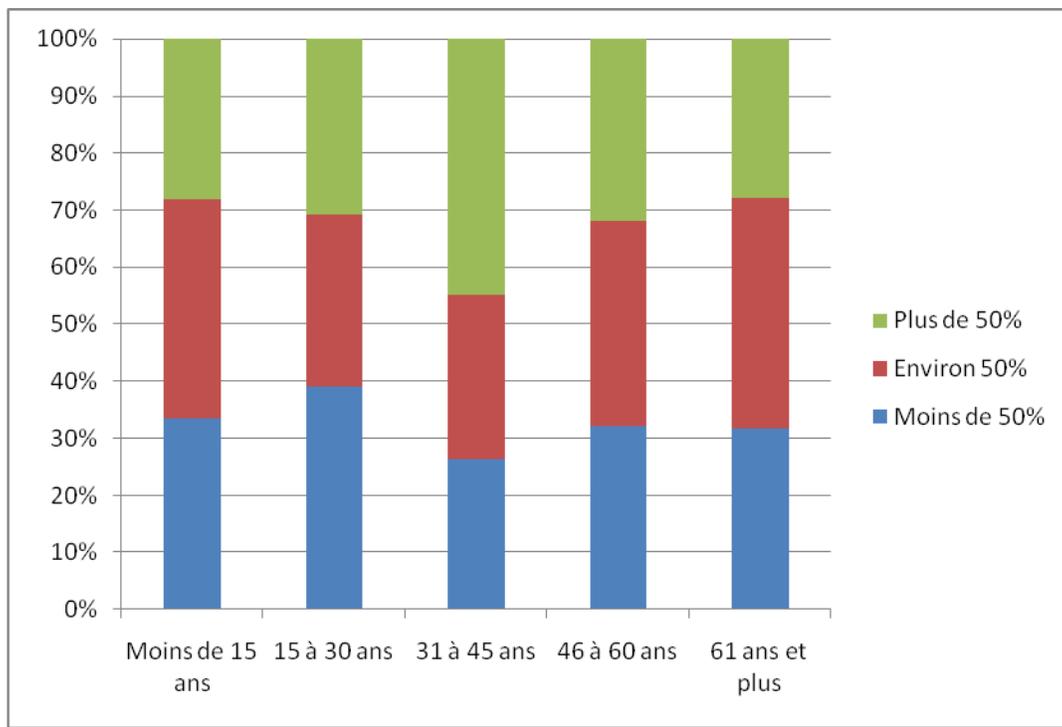
	Taux d'incapacité			Ensemble
	Moins de 50%	Environ 50%	Plus de 50%	
Adamaoua	3,6%	13,3%	83,1%	100,0%
Centre	3,3%	20,3%	76,3%	100,0%
Est	0,0%	21,4%	78,6%	100,0%
Extrême-Nord	4,4%	23,4%	72,2%	100,0%
Littoral	4,6%	10,4%	85,0%	100,0%
Nord	4,7%	25,0%	70,3%	100,0%
Nord-Ouest	1,3%	19,6%	79,2%	100,0%
Ouest	3,9%	15,0%	81,1%	100,0%
Sud	3,4%	31,0%	65,5%	100,0%
Sud-Ouest	7,3%	9,2%	83,5%	100,0%
Ensemble	4,0%	17,8%	78,2%	100,0%

Le graphique 2-6 montre que les variations selon le sexe des personnes enquêtées sont faibles ; tandis que les handicapés âgés de 31 à 45 ans ont un taux d'incapacité en général plus élevé que les autres (Graphique 2-7).

Graphique 2-6 : Taux d'incapacité déclaré par les handicapés, par sexe (en %)



Graphique 2-7 : Taux d'incapacité déclaré par les handicapés, par âge (en %)



3. Handicap et environnement social

3.1. Handicap et environnement familial

Le tableau qui suit montre que près de 62% des handicapés enquêtés sont des célibataires ; et comme on peut logiquement s’y attendre, la proportion des célibataires décroît très rapidement lorsque l’âge augmente. De la même façon, la proportion des personnes mariées, au-dessus de 31%, croît très rapidement avec l’âge.

Tableau 3-1 : Distribution de la situation matrimoniale des handicapés, selon les tranches d’âges

	Statut matrimonial						Ensemble
	Célibataire	Marié(e)	En union libre	Divorcé(e)	Séparé(e)	Veuf(ve)	
Moins de 15 ans	98,9%	0,8%	0,2%	0,0%	0,2%	0,0%	100,0%
15 à 30 ans	89,1%	8,3%	1,3%	0,9%	0,4%	0,0%	100,0%
31 à 45 ans	54,0%	36,0%	6,2%	2,2%	1,5%	0,1%	100,0%
46 à 60 ans	25,1%	62,1%	2,6%	3,2%	6,8%	0,2%	100,0%
61 ans et plus	14,8%	72,6%	0,7%	3,8%	8,1%	0,0%	100,0%
Ensemble	61,7%	31,2%	2,6%	1,9%	2,6%	0,0%	100,0%

Les célibataires sont localisés dans les régions de l’Ouest (37,5%), du Littoral (17,5%) et du Centre (près de 13%) ; tandis que les mariés se retrouvent principalement dans les régions de l’Ouest (36%), de l’Extrême-Nord (près de 23%) et dans le Littoral (13,1%).

Tableau 3-2 : Distribution de la situation matrimoniale des handicapés, selon la région de résidence

	Statut matrimonial						Ensemble
	Célibataire	Marié(e)	En union libre	Divorcé(e)	Séparé(e)	Veuf(ve)	
Adamaoua	4,0%	8,4%	0,9%	10,1%	3,7%	0,0%	5,4%
Centre	12,7%	1,9%	21,5%	0,0%	0,0%	0,0%	9,1%
Est	0,7%	1,1%	3,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%
Extrême-Nord	9,5%	22,8%	5,6%	44,3%	62,0%	50,0%	15,5%
Littoral	17,5%	13,1%	38,3%	5,1%	10,2%	50,0%	16,3%
Nord	7,9%	8,2%	4,7%	2,5%	9,3%	0,0%	7,8%
Nord-Ouest	5,6%	6,2%	2,8%	12,7%	3,7%	0,0%	5,8%
Ouest	37,5%	36,0%	6,5%	20,3%	11,1%	0,0%	35,3%
Sud	1,6%	0,5%	11,2%	0,0%	0,0%	0,0%	1,4%
Sud-Ouest	3,0%	1,6%	4,7%	5,1%	0,0%	0,0%	2,6%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

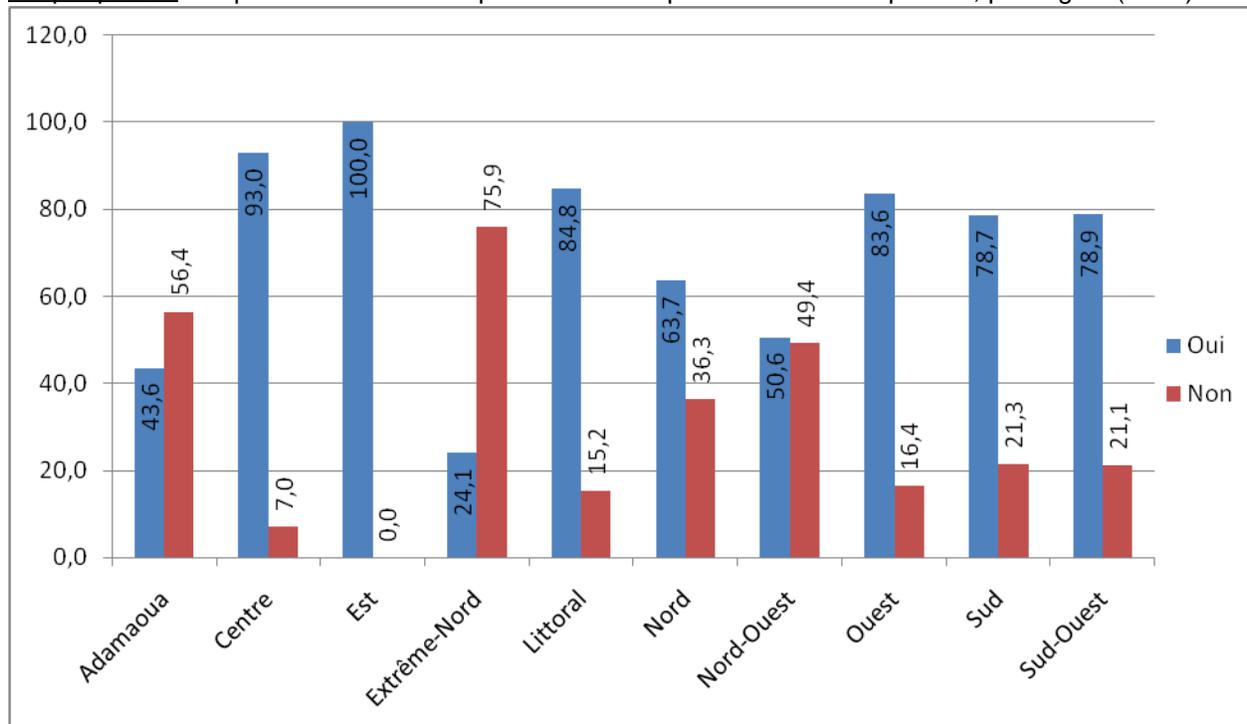
La plupart des personnes handicapées (80%) vivent soit chez leurs parents (43,5%), soit dans leur propre domicile (36,5%). Cette tendance est globalement observée dans toutes les régions du Cameroun (Tableau 3-3).

Tableau 3-3 : Distribution du lieu de résidence des handicapés, selon la région de résidence

	Chez qui vivez-vous ?						Ensemble
	Chez moi	Chez mes parents	Chez un membre de la famille	Chez un tiers	Dans un centre social	Autre	
Adamaoua	41,2%	36,0%	10,5%	2,2%	0,0%	10,1%	100,0%
Centre	18,0%	49,2%	14,1%	3,2%	14,8%	0,7%	100,0%
Est	11,8%	41,2%	5,9%	5,9%	0,0%	35,3%	100,0%
Extrême-Nord	55,6%	27,5%	11,5%	3,3%	0,4%	1,6%	100,0%
Littoral	34,2%	45,4%	10,6%	7,5%	0,1%	2,3%	100,0%
Nord	28,2%	58,3%	7,8%	4,8%	0,0%	0,9%	100,0%
Nord-Ouest	41,7%	43,6%	5,5%	7,8%	0,9%	0,5%	100,0%
Ouest	35,2%	45,9%	5,5%	1,1%	11,8%	0,5%	100,0%
Sud	49,2%	39,3%	6,6%	3,3%	1,6%	0,0%	100,0%
Sud-Ouest	25,2%	46,7%	11,2%	9,3%	4,7%	2,8%	100,0%
Ensemble	36,5%	43,5%	8,8%	3,7%	5,9%	1,7%	100,0%

3.2. Handicap et capital culturel

Graphique 3-1 : Répartition des handicapés selon la fréquentation scolaire passée, par région (en %)



A la question de savoir s'ils ont déjà fréquenté une école, 69,7% des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative. Le graphique 3-1 met en évidence des disparités régionales, surtout

dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua où cette proportion est respectivement de 24,1% et de 43,6%.

Les 30,3% qui n'ont jamais été à l'école n'y sont pas allés du fait de leur handicap, des difficultés financières, de la maladie ou du manque d'école à proximité. Il faut relever que toutes ces raisons sont plus ou moins corrélées au handicap (Tableau 3-4).

Tableau 3-4 : Raison de non fréquentation scolaire, selon la région de résidence

	Raison de n'avoir jamais fréquenté une école						Ensemble
	Handicap	Maladie	Difficultés financières	Manque d'école à proximité	Discrimination	Autre	
Adamaoua	10,0%	11,7%	26,7%	18,3%	5,0%	28,3%	100,0%
Centre	24,1%	44,8%	20,7%	3,4%	3,4%	3,4%	100,0%
Est	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Extrême-Nord	20,5%	7,0%	29,8%	20,1%	0,8%	21,7%	100,0%
Littoral	48,5%	10,7%	14,6%	12,6%	6,8%	6,8%	100,0%
Nord	23,4%	24,7%	27,3%	13,0%	6,5%	5,2%	100,0%
Nord-Ouest	28,1%	24,8%	28,9%	9,1%	2,5%	6,6%	100,0%
Ouest	31,8%	20,2%	23,3%	6,3%	3,6%	14,8%	100,0%
Sud	9,1%	9,1%	18,2%	0,0%	63,6%	0,0%	100,0%
Sud-Ouest	27,3%	13,6%	45,5%	4,5%	0,0%	9,1%	100,0%
Ensemble	25,0%	14,2%	26,7%	14,3%	3,4%	16,4%	100,0%

En ce qui concerne le diplôme le plus élevé obtenu, l'étude révèle que près de 75% des handicapés interviewés ont tout au plus le certificat d'études primaires (Tableau 3-5) ; avec des crêtes dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord où la proportion des non diplômés atteint 48,1% et 45,5%.

Tableau 3-5 : Diplôme le plus élevé, selon la région de résidence

	Diplôme le plus élevé								Ensemble
	Sans diplôme	CEP / CEPE / FSLH	BEPC / CAP / GCEOL	Probatoire / BP	BAC / BEP / GCEAL	BTS / DUT / DEUG	Licence	Maitrise / Master / DEA	
Adamaoua	35,4%	48,1%	10,1%	0,0%	3,8%	2,5%	0,0%	0,0%	100,0%
Centre	31,0%	26,7%	15,3%	4,5%	8,5%	1,4%	8,2%	4,3%	100,0%
Est	18,8%	50,0%	12,5%	12,5%	6,3%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Extrême-Nord	48,1%	27,2%	10,1%	3,2%	6,3%	1,3%	2,5%	1,3%	100,0%
Littoral	26,1%	38,5%	15,5%	6,5%	6,6%	3,4%	2,4%	1,0%	100,0%
Nord	45,5%	38,4%	10,1%	2,5%	3,5%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Nord-Ouest	22,1%	63,9%	9,8%	0,0%	1,6%	1,6%	0,0%	0,8%	100,0%
Ouest	24,8%	59,8%	9,9%	3,5%	1,2%	0,3%	0,3%	0,1%	100,0%
Sud	18,0%	20,0%	28,0%	20,0%	10,0%	0,0%	4,0%	0,0%	100,0%
Sud-Ouest	18,1%	32,5%	19,3%	0,0%	21,7%	0,0%	7,2%	1,2%	100,0%
Ensemble	28,4%	46,4%	12,4%	4,1%	4,6%	1,2%	2,1%	0,9%	100,0%

L'analyse selon le niveau d'instruction adoucit le constat fait précédemment : une bonne frange des personnes sans diplôme ont quand même fait au moins le cycle de l'enseignement primaire.

Tableau 3-6 : Niveau d'instruction par sexe, selon la région de résidence

		Niveau d'instruction			
		Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Adamaoua	Masculin	59,2%	38,0%	2,8%	100,0%
	Féminin	54,5%	36,4%	9,1%	100,0%
	Les deux	58,1%	37,6%	4,3%	100,0%
Centre	Masculin	41,0%	38,2%	20,7%	100,0%
	Féminin	45,6%	34,6%	19,9%	100,0%
	Les deux	42,8%	36,8%	20,4%	100,0%
Est	Masculin	28,6%	71,4%	0,0%	100,0%
	Féminin	50,0%	50,0%	0,0%	100,0%
	Les deux	31,3%	68,8%	0,0%	100,0%
Extrême-Nord	Masculin	62,6%	24,3%	13,0%	100,0%
	Féminin	54,3%	39,1%	6,5%	100,0%
	Les deux	60,2%	28,6%	11,2%	100,0%
Littoral	Masculin	40,2%	46,3%	13,6%	100,0%
	Féminin	42,6%	49,5%	7,9%	100,0%
	Les deux	41,0%	47,4%	11,6%	100,0%
Nord	Masculin	51,0%	46,5%	2,5%	100,0%
	Féminin	57,1%	42,9%	0,0%	100,0%
	Les deux	52,6%	45,5%	1,9%	100,0%
Nord-Ouest	Masculin	58,2%	32,8%	9,0%	100,0%
	Féminin	71,4%	26,5%	2,0%	100,0%
	Les deux	63,8%	30,2%	6,0%	100,0%
Ouest	Masculin	50,4%	46,1%	3,6%	100,0%
	Féminin	59,4%	38,3%	2,3%	100,0%
	Les deux	54,4%	42,6%	3,0%	100,0%
Sud	Masculin	33,3%	55,6%	11,1%	100,0%
	Féminin	45,5%	54,5%	0,0%	100,0%
	Les deux	36,2%	55,3%	8,5%	100,0%
Sud-Ouest	Masculin	40,0%	28,3%	31,7%	100,0%
	Féminin	28,0%	40,0%	32,0%	100,0%
	Les deux	36,5%	31,8%	31,8%	100,0%
Ensemble	Masculin	47,7%	42,8%	9,5%	100,0%
	Féminin	53,8%	39,8%	6,3%	100,0%
	Les deux	50,1%	41,7%	8,3%	100,0%

S'agissant de la formation professionnelle, y compris l'apprentissage d'un métier sur le tas, 25,7% des handicapés déclarent avoir suivi une telle formation ; tandis que 54,7% disent en avoir besoin.

Tableau 3-7 : Formation professionnelle par sexe, selon la région de résidence

		Avez-vous suivi une formation professionnelle (achevée ou non) ?		
		Oui	Non	Ensemble
Adamaoua	Masculin	45,7%	54,3%	100,0%
	Féminin	21,4%	78,6%	100,0%
	Les deux	38,2%	61,8%	100,0%
Centre	Masculin	35,5%	64,5%	100,0%
	Féminin	42,3%	57,7%	100,0%
	Les deux	38,1%	61,9%	100,0%
Est	Masculin	28,6%	71,4%	100,0%
	Féminin	50,0%	50,0%	100,0%
	Les deux	31,3%	68,8%	100,0%
Extrême-Nord	Masculin	9,4%	90,6%	100,0%
	Féminin	5,3%	94,7%	100,0%
	Les deux	7,8%	92,2%	100,0%
Littoral	Masculin	34,8%	65,2%	100,0%
	Féminin	32,0%	68,0%	100,0%
	Les deux	33,8%	66,2%	100,0%
Nord	Masculin	26,7%	73,3%	100,0%
	Féminin	11,3%	88,7%	100,0%
	Les deux	21,8%	78,2%	100,0%
Nord-Ouest	Masculin	35,6%	64,4%	100,0%
	Féminin	28,9%	71,1%	100,0%
	Les deux	32,7%	67,3%	100,0%
Ouest	Masculin	29,7%	70,3%	100,0%
	Féminin	19,7%	80,3%	100,0%
	Les deux	25,1%	74,9%	100,0%
Sud	Masculin	21,6%	78,4%	100,0%
	Féminin	36,4%	63,6%	100,0%
	Les deux	25,0%	75,0%	100,0%
Sud-Ouest	Masculin	30,6%	69,4%	100,0%
	Féminin	30,3%	69,7%	100,0%
	Les deux	30,5%	69,5%	100,0%
Ensemble	Masculin	28,2%	71,8%	100,0%
	Féminin	21,7%	78,3%	100,0%
	Les deux	25,7%	74,3%	100,0%

Tableau 3-8 : Besoin en formation professionnelle par sexe, selon la région de résidence

		Souhaitez-vous suivre une formation professionnelle ?		
		Oui	Non	Ensemble
Adamaoua	Masculin	83,5%	16,5%	100,0%
	Féminin	84,6%	15,4%	100,0%
	Les deux	83,8%	16,2%	100,0%
Centre	Masculin	85,0%	15,0%	100,0%
	Féminin	78,0%	22,0%	100,0%
	Les deux	82,4%	17,6%	100,0%
Est	Masculin	92,9%	7,1%	100,0%
	Féminin	100,0%	0,0%	100,0%
	Les deux	93,8%	6,3%	100,0%
Extrême-Nord	Masculin	39,0%	61,0%	100,0%
	Féminin	36,4%	63,6%	100,0%
	Les deux	38,0%	62,0%	100,0%
Littoral	Masculin	60,1%	39,9%	100,0%
	Féminin	59,1%	40,9%	100,0%
	Les deux	59,8%	40,2%	100,0%
Nord	Masculin	57,5%	42,5%	100,0%
	Féminin	48,0%	52,0%	100,0%
	Les deux	54,4%	45,6%	100,0%
Nord-Ouest	Masculin	51,2%	48,8%	100,0%
	Féminin	54,5%	45,5%	100,0%
	Les deux	52,7%	47,3%	100,0%
Ouest	Masculin	45,2%	54,8%	100,0%
	Féminin	52,3%	47,7%	100,0%
	Les deux	48,5%	51,5%	100,0%
Sud	Masculin	82,9%	17,1%	100,0%
	Féminin	75,0%	25,0%	100,0%
	Les deux	80,9%	19,1%	100,0%
Sud-Ouest	Masculin	58,3%	41,7%	100,0%
	Féminin	64,7%	35,3%	100,0%
	Les deux	60,4%	39,6%	100,0%
Ensemble	Masculin	55,1%	44,9%	100,0%
	Féminin	54,1%	45,9%	100,0%
	Les deux	54,7%	45,3%	100,0%

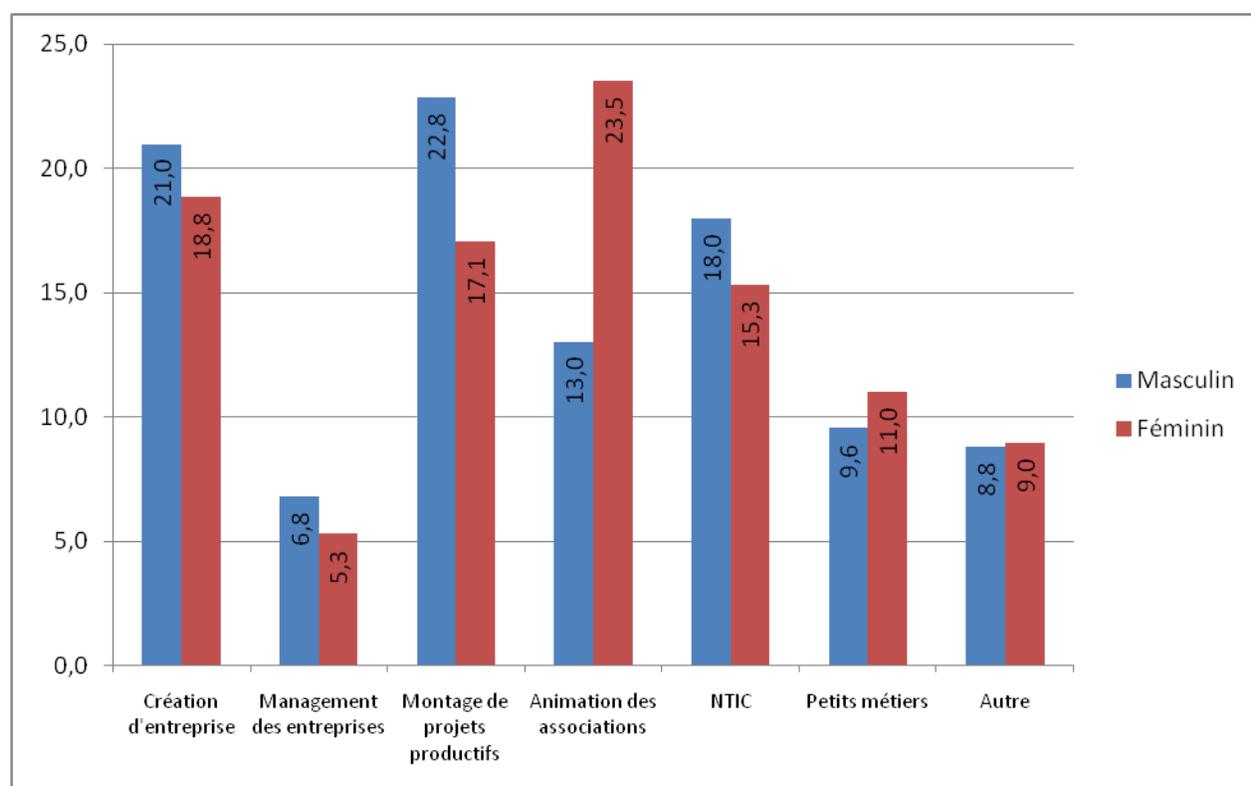
Dans l'ensemble, les personnes handicapées qui désirent suivre une formation veulent principalement se former dans le montage des projets productifs et la création d'entreprises ; et dans une certaine mesure, dans l'animation des associations et les technologies de l'information et de la communication (tableau 3-9).

Cependant, les motivations varient un peu selon le genre : tandis que les hommes souhaitent en premier lieu avoir une formation en montage des projets productifs, les femmes handicapées veulent prioritairement apprendre à animer les associations (Graphique 3-2).

Tableau 3-9 : Type de formation professionnelle souhaité, selon la région de résidence

	Formation professionnelle souhaitée							
	Création d'entreprise	Management des entreprises	Montage de projets productifs	Animation des associations	TIC	Petits métiers	Autre	Ensemble
Adamaoua	33,9%	4,6%	10,1%	10,1%	16,5%	17,4%	7,3%	100,0%
Centre	39,1%	13,8%	7,6%	3,8%	19,4%	3,5%	12,8%	100,0%
Est	20,0%	6,7%	33,3%	6,7%	13,3%	20,0%	0,0%	100,0%
Extrême-Nord	9,3%	4,2%	24,7%	2,8%	10,7%	29,3%	19,1%	100,0%
Littoral	12,3%	5,0%	19,4%	4,2%	36,9%	14,1%	8,1%	100,0%
Nord	39,9%	3,6%	38,7%	3,6%	8,3%	3,0%	3,0%	100,0%
Nord-Ouest	24,8%	5,8%	36,4%	0,0%	21,5%	5,8%	5,8%	100,0%
Ouest	12,4%	4,5%	20,5%	46,5%	2,7%	5,6%	7,8%	100,0%
Sud	5,3%	10,5%	2,6%	2,6%	57,9%	13,2%	7,9%	100,0%
Sud-Ouest	22,7%	10,6%	19,7%	4,5%	36,4%	6,1%	0,0%	100,0%
Ensemble	20,3%	6,2%	20,5%	17,1%	16,9%	10,1%	8,9%	100,0%

Graphique 3-2 : Structure du type de formation professionnelle souhaité, par sexe (en %)



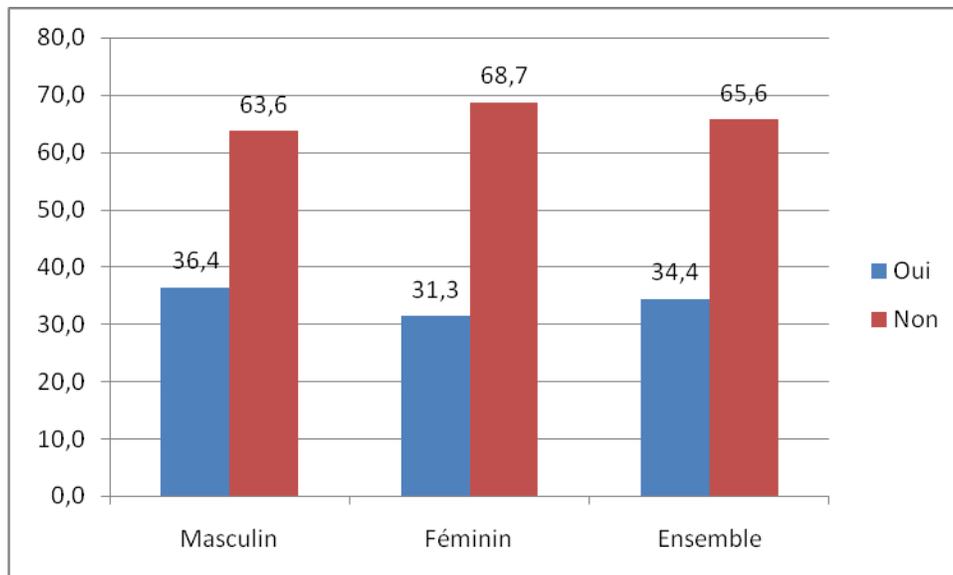
3.3. Handicap et capital social

A peine un handicapé sur trois de l'échantillon enquêté déclare être membre d'une ou de plusieurs associations. Toutefois le tableau 3-10 met en exergue un engouement associatif dans les régions du Sud-Ouest, du Sud et dans une certaine mesure dans les régions du Nord-Ouest, du Centre et de l'Adamaoua.

Tableau 3-10 : Appartenance à une association, selon la région

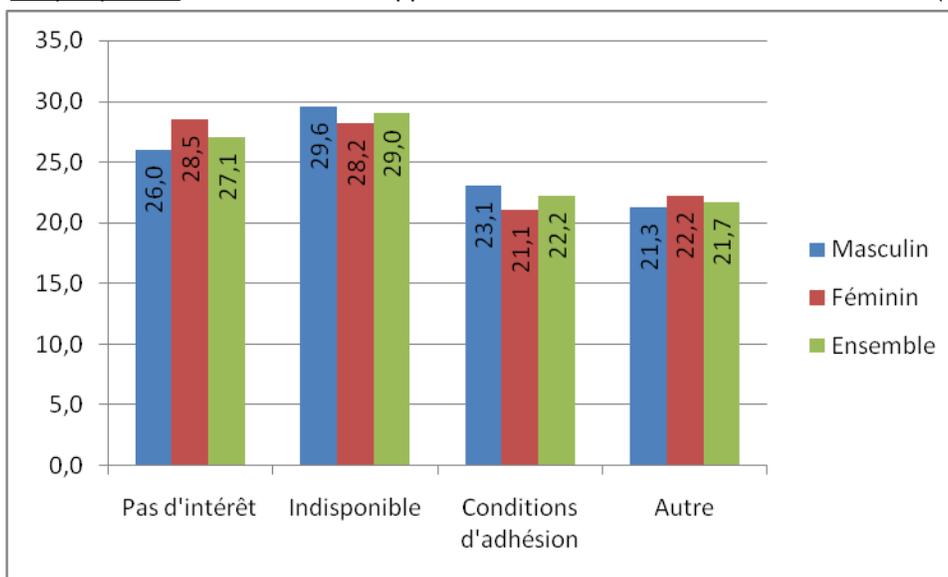
	Etes-vous membre d'une ou plusieurs associations?		
	Oui	Non	Ensemble
Adamaoua	57,9%	42,1%	100,0%
Centre	58,2%	41,8%	100,0%
Est	50,0%	50,0%	100,0%
Extrême-Nord	11,4%	88,6%	100,0%
Littoral	54,2%	45,8%	100,0%
Nord	13,9%	86,1%	100,0%
Nord-Ouest	64,8%	35,2%	100,0%
Ouest	22,1%	77,9%	100,0%
Sud	70,8%	29,2%	100,0%
Sud-Ouest	77,1%	22,9%	100,0%
Ensemble	34,4%	65,6%	100,0%

Graphique 3-3 : Appartenance à une association, selon le sexe (en %)



Ce manque d'engouement pour les milieux associatifs, quel que soit le sexe de l'enquêté, s'explique par l'indisponibilité, le manque d'intérêt et les conditions d'adhésion.

Graphique 3-4 : Raison de non appartenance à une association, selon le sexe (en %)



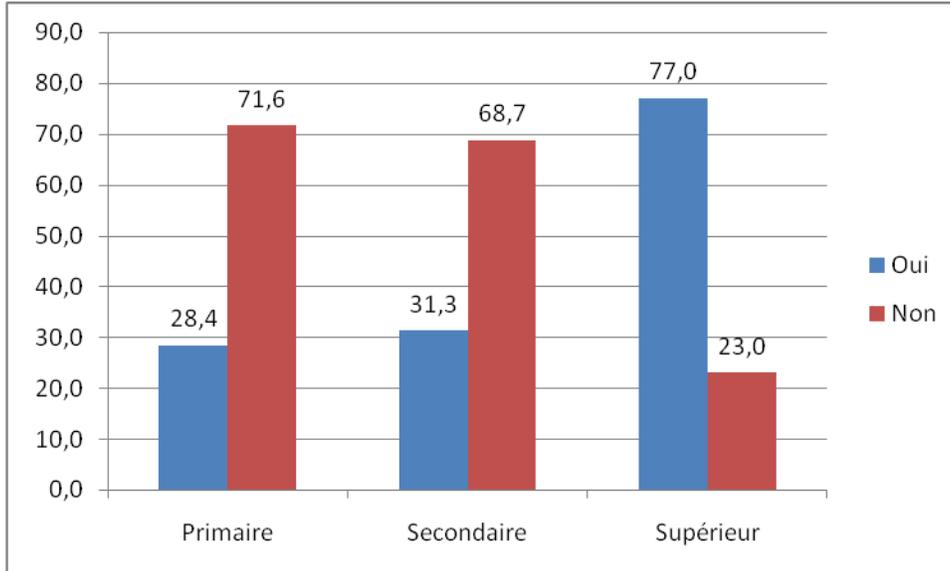
L'enquête montre également que moins de 32% des handicapés interrogés connaissent les associations qui défendent leurs intérêts. Mais l'analyse par région met en évidence de grandes disparités : cette proportion est plus que doublée dans les régions du Sud-Ouest (près de 77%), du Nord-Ouest (65%) et du Sud (64,7%).

Tableau 3-11 : Connaissance des associations de défense des intérêts des handicapés

	Connaissance des associations de défense des intérêts des handicapés		
	Oui	Non	Ensemble
Adamaoua	59,8%	40,2%	100,0%
Centre	41,3%	58,7%	100,0%
Est	25,0%	75,0%	100,0%
Extrême-Nord	7,3%	92,7%	100,0%
Littoral	56,1%	43,9%	100,0%
Nord	15,2%	84,8%	100,0%
Nord-Ouest	64,9%	35,1%	100,0%
Ouest	18,4%	81,6%	100,0%
Sud	64,7%	35,3%	100,0%
Sud-Ouest	76,6%	23,4%	100,0%
Ensemble	31,5%	68,5%	100,0%

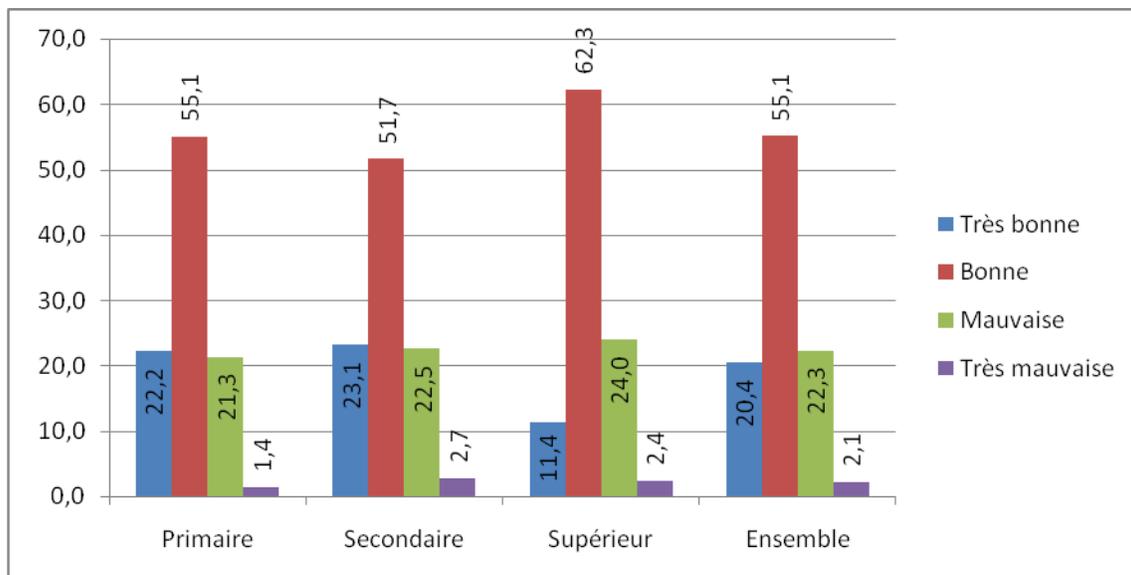
L'analyse selon le niveau d'instruction montre aussi que cette méconnaissance des associations de défense des droits des handicapés est surtout le fait des personnes faiblement instruites : si près de 72% des handicapés de niveau de l'école primaire ne connaissent pas ces associations, 77% des personnes du supérieur sont tout à fait au courant de leur existence (Graphique 3-5).

Graphique 3-5 : Connaissance des associations de défense des intérêts des handicapés, selon le niveau d'instruction (en %)



Tous ceux qui connaissent les associations de défense des intérêts des handicapés ont en général une bonne impression de leurs performances. Le graphique 3-6 ci-dessous montre en effet qu'au moins 3 handicapés sur 4 jugent leurs actions bonnes ou même très bonnes ; l'unanimité d'un tel jugement est établie selon le niveau le niveau d'instruction. Ce constat ne doit toutefois pas occulter le fait que près de 25% des personnes averties trouvent que les performances de ces associations sont mauvaises ou même très mauvaises.

Graphique 3-6 : Appréciation générale des performances des associations de défense des intérêts des handicapés, selon le niveau d'instruction (en %)



Il a été ensuite demandé aux personnes interrogées de donner, par ordre d'importance, les trois principaux points sur lesquels les associations de défense des intérêts des handicapés devraient s'améliorer. Les attentes¹ sont nombreuses :

Tableau 3-12 : Points à améliorer dans les associations, selon le sexe

	Points à améliorer dans les associations		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Transparence dans la gestion	15,8%	19,0%	16,8%
Création des activités génératrices de revenus	12,5%	15,0%	13,3%
Défense des droits des handicapés	14,9%	11,3%	13,7%
Orientation des pouvoirs publics	1,8%	0,9%	1,5%
Dons aux membres	8,6%	6,8%	8,1%
Création des synergies / union	8,2%	8,8%	8,4%
Autre	38,2%	38,2%	38,2%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

Trois suggestions majeures émergent du lot : il y a d'abord la transparence dans la gestion, qui renvoie à la bonne gouvernance économique des fonds de l'association ; ensuite la création des activités génératrices de revenus ; et enfin, la défense des droits des handicapés. Ces trois doléances représentent à elles seules près de 44% des réponses, soit 43,3% des réponses des hommes et 45,3% chez les femmes (Tableau 3-12).

S'agissant de la participation active à la vie politique, 4 handicapés sur 5 déclarent ne militer dans aucun parti politique.

Tableau 3-13 : Appartenance à un parti politique, selon la région

	Militant d'un parti politique		
	Oui	Non	Ensemble
Adamaoua	36,1%	63,9%	100,0%
Centre	11,6%	88,4%	100,0%
Est	13,3%	86,7%	100,0%
Extrême-Nord	17,6%	82,4%	100,0%
Littoral	24,2%	75,8%	100,0%
Nord	18,0%	82,0%	100,0%
Nord-Ouest	22,1%	77,9%	100,0%
Ouest	18,4%	81,6%	100,0%
Sud	14,3%	85,7%	100,0%
Sud-Ouest	32,1%	67,9%	100,0%
Ensemble	20,0%	80,0%	100,0%

¹ Il s'agit des réponses à une série de trois questions ouvertes. Celles-ci ont été dépouillées et re-traitées de manière à prendre en compte toutes les suggestions, quel que soit l'ordre dans lequel elles apparaissent. La rubrique « *Autres* » est importante ici en raison d'une multitude de petites suggestions.

Ce désintéressement est plus accentué dans les régions du Centre, de l'Est et du Sud ; chez les femmes (14,1%) que chez les hommes (23,9%).

Quant à la participation aux élections, la désaffection est moins mitigée: plus de 32% ont déjà pris part à une élection ; le taux de participation aux élections atteint des pics dans les régions de l'Est (près de 44%), de l'Adamaoua (52,3%) et frôle les 60% dans la région de l'Extrême-Nord.

Tableau 3-14 : Participation à une élection, selon la région

	A déjà pris part à une élection		
	Oui	Non	Ensemble
Adamaoua	52,3%	47,7%	100,0%
Centre	16,8%	83,2%	100,0%
Est	43,8%	56,3%	100,0%
Extrême-Nord	58,0%	42,0%	100,0%
Littoral	34,5%	65,5%	100,0%
Nord	29,0%	71,0%	100,0%
Nord-Ouest	16,7%	83,3%	100,0%
Ouest	24,0%	76,0%	100,0%
Sud	8,1%	91,9%	100,0%
Sud-Ouest	36,1%	63,9%	100,0%
Ensemble	32,2%	67,8%	100,0%

Les raisons de non participation aux élections sont nombreuses, mais les plus importantes sont : l'absence de carte nationale d'identité (près de 40%), la non inscription sur les listes électorales (près de un handicapé sur quatre) et le peu d'intérêts qu'ils y accordent.

Tableau 3-15 : Raison de non participation à une élection, selon la région

	Raison de n'avoir jamais pris part à une élection					Ensemble
	Absence de CNI	Eloignement du bureau de vote	Non inscription sur la liste électorale	peu d'importance	Autre	
Adamaoua	61,2%	8,2%	17,6%	10,6%	2,4%	100,0%
Centre	12,4%	1,4%	33,9%	45,9%	6,4%	100,0%
Est	66,7%	0,0%	22,2%	0,0%	11,1%	100,0%
Extrême-Nord	20,6%	2,2%	35,5%	7,9%	33,8%	100,0%
Littoral	17,5%	4,0%	37,8%	27,1%	13,5%	100,0%
Nord	33,2%	2,7%	38,1%	14,8%	11,2%	100,0%
Nord-Ouest	44,7%	3,7%	27,1%	24,5%	0,0%	100,0%
Ouest	59,9%	1,5%	9,8%	9,6%	19,2%	100,0%
Sud	15,2%	0,0%	63,6%	12,1%	9,1%	100,0%
Sud-Ouest	26,6%	4,7%	39,1%	29,7%	0,0%	100,0%
Ensemble	39,7%	2,5%	24,6%	18,3%	14,9%	100,0%

L'analyse par région montre que le défaut de carte nationale d'identité est très préoccupant dans les régions de l'Est (près de 67%), de l'Adamaoua (61,2%) et de l'Ouest (60%) ; tandis que dans la région du Sud, c'est la non inscription sur les listes électorales – que l'on peut mettre en relation avec le manque d'intérêt – qui explique la non participation aux élections.

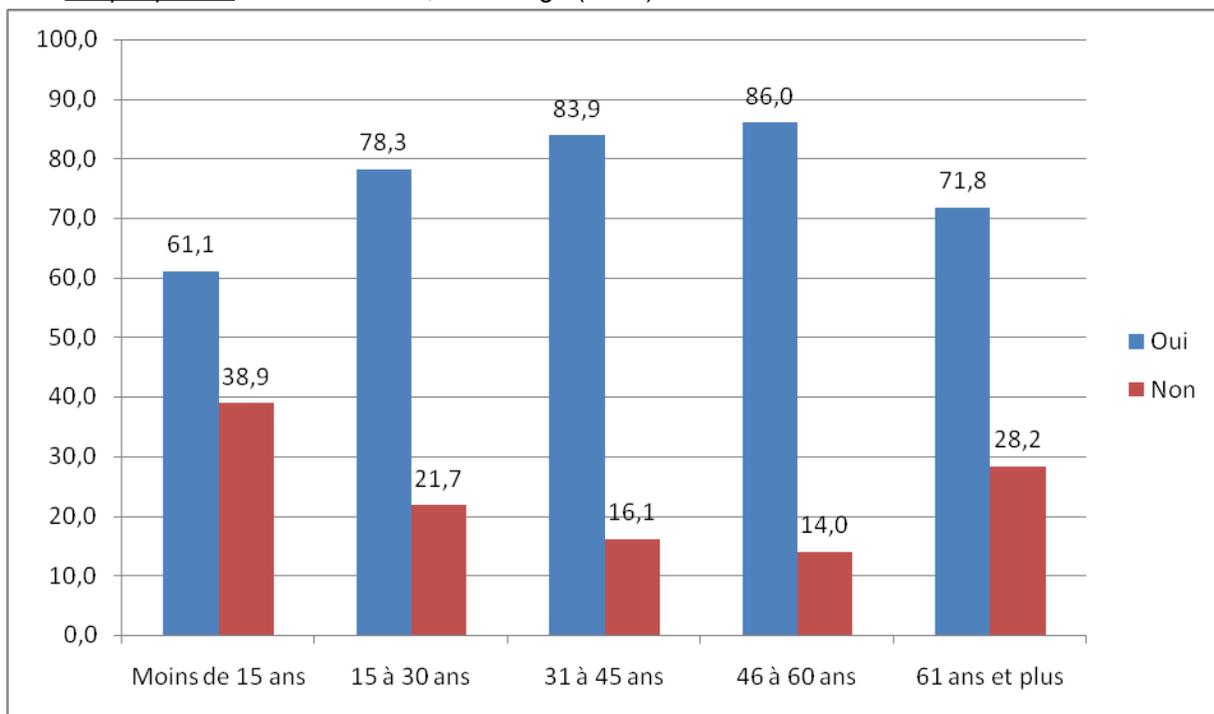
Bien que n'ayant, pour la plupart, jamais pris part à une élection, les personnes handicapées ont dans leur grande majorité envie de voter (Tableau 3-16). En effet, 78,2% des handicapés veulent aller aux urnes dans l'ensemble du territoire (Tableau 3-16).

Tableau 3-16 : Envie de voter, selon la région

	Avez-vous envie de voter?		
	Oui	Non	Ensemble
Adamaoua	94,1%	5,9%	100,0%
Centre	70,1%	29,9%	100,0%
Est	86,7%	13,3%	100,0%
Extrême-Nord	66,1%	33,9%	100,0%
Littoral	83,5%	16,5%	100,0%
Nord	71,1%	28,9%	100,0%
Nord-Ouest	74,5%	25,5%	100,0%
Ouest	84,7%	15,3%	100,0%
Sud	75,0%	25,0%	100,0%
Sud-Ouest	70,1%	29,9%	100,0%
Ensemble	78,2%	21,8%	100,0%

Cette envie de voter est tout particulièrement forte dans les régions de l'Adamaoua (plus de 94%), de l'Est (près de 87%), de l'Ouest (près de 85%) et dans le Littoral (83,5%) ; beaucoup plus forte chez les hommes (80,9%) que chez les femmes (74,3%). Enfin, l'intention de vote est plus forte chez les adultes que chez jeunes handicapés (Graphique 3-7).

Graphique 3-7 : Envie de voter, selon l'âge (en %)



S'agit de l'exclusion sociale, 48% des handicapés interrogés ont déclaré en être victime. Le tableau ci-dessous tend à montrer que cette stigmatisation est particulièrement accentuée dans les régions du Nord-Ouest (81,4%), de l'Est (80%) et dans une certaine mesure dans les régions du Centre (72,6%) et du Littoral (72,3%). Telle que la question a été posée, il convient de rappeler qu'il s'agit ici de la perception des personnes interrogées et non des cas avérés de stigmatisation sociale.

Tableau 3-17 : Sensation d'être victime d'exclusion sociale, par région

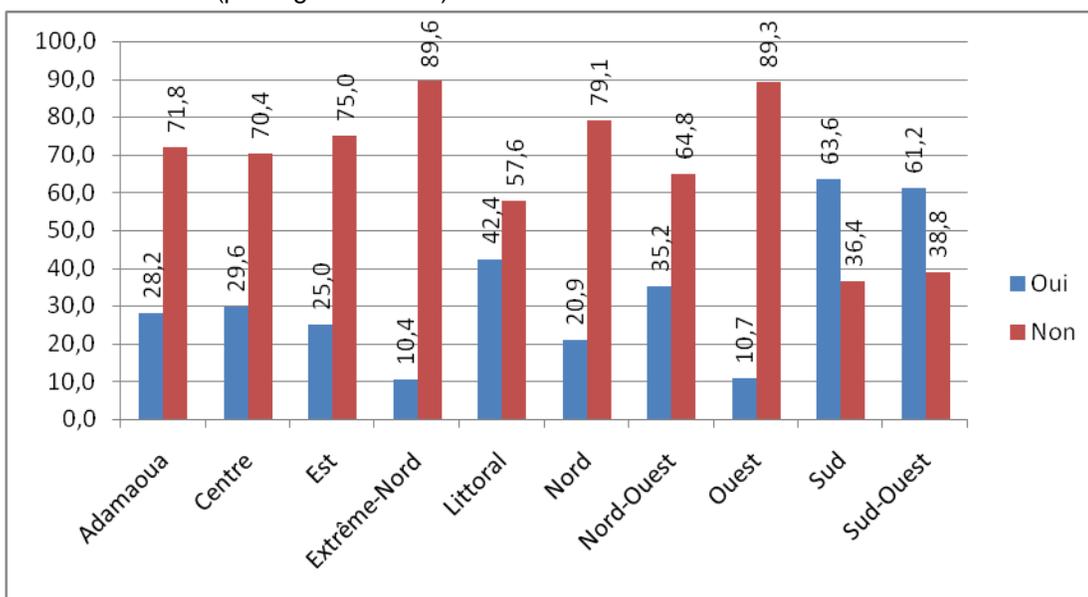
	Sensation d'être victime d'exclusion sociale		
	Oui	Non	Ensemble
Adamaoua	48,0%	52,0%	100,0%
Centre	72,6%	27,4%	100,0%
Est	80,0%	20,0%	100,0%
Extrême-Nord	50,4%	49,6%	100,0%
Littoral	72,3%	27,7%	100,0%
Nord	47,9%	52,1%	100,0%
Nord-Ouest	81,4%	18,6%	100,0%
Ouest	21,6%	78,4%	100,0%
Sud	68,9%	31,1%	100,0%
Sud-Ouest	43,4%	56,6%	100,0%
Ensemble	48,0%	52,0%	100,0%

L'analyse de l'exclusion sociale selon le sexe et l'âge des personnes de l'échantillon montre que les hommes en sont relativement plus affectés (50,8%) que les femmes (43,8%) ; tandis que les personnes âgées sont globalement plus victimes de l'exclusion que les jeunes.

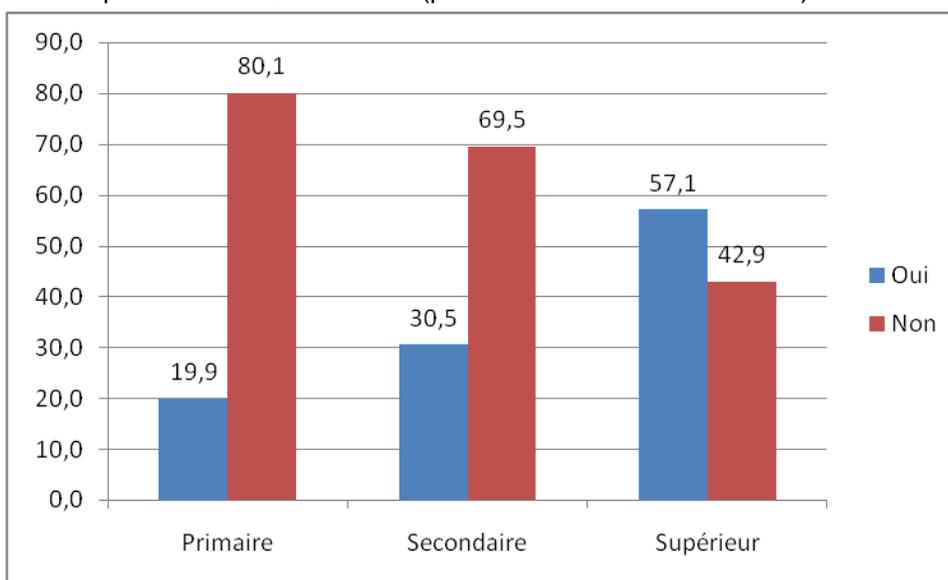
Les avantages auxquels les personnes handicapées ont droit ne sont pas bien connus de la population cible : à cette question, moins de 23% des handicapés interrogés ont déclaré les connaître.

Cette méconnaissance est presque totale dans les régions de l'Extrême –Nord et de l'Ouest où, à peine un handicapé sur dix déclare connaître les avantages liés à son état (Graphique 3-8). Elle est aussi liée au confort intellectuel de la personne interrogée (plus de 80% des personnes de niveau primaire contre moins de 43% du niveau supérieur, Graphique 3-9).

Graphique 3-8 : Connaissez-vous les avantages auxquels ont droit les handicapés vivant au Cameroun ? (par région et en %)



Graphique 3-9 : Connaissez-vous les avantages auxquels ont droit les handicapés vivant au Cameroun ? (par niveau d'instruction et en %)



Ceux qui connaissent les avantages auxquels ont droit les handicapés ont, dans la majorité des cas, déclaré en avoir déjà bénéficié ; notamment dans les régions de l'Est, du Sud-Ouest et de l'Adamaoua (Tableau 3-18).

Tableau 3-18 : Avez-vous déjà bénéficié des avantages accordés aux handicapés vivant au Cameroun? (par région)

	Oui	Non	Ensemble
Adamaoua	71,7%	28,3%	100,0%
Centre	41,5%	58,5%	100,0%
Est	100,0%	0,0%	100,0%
Extrême-Nord	50,7%	49,3%	100,0%
Littoral	44,6%	55,4%	100,0%
Nord	55,2%	44,8%	100,0%
Nord-Ouest	59,7%	40,3%	100,0%
Ouest	59,6%	40,4%	100,0%
Sud	21,4%	78,6%	100,0%
Sud-Ouest	74,6%	25,4%	100,0%
Ensemble	52,6%	47,4%	100,0%

Ces avantages, quels que soit l'ordre d'importance et le sexe du bénéficiaire, portent en grande partie sur l'octroi des bourses scolaires (30,5%) et l'octroi des aides techniques (14,3%).

Tableau 3-19 : Avantages reçus, par région

	Masculin	Féminin	Ensemble
Octroi des bourses scolaires	28,3%	35,9%	30,5%
Octroi des aides techniques	12,8%	17,7%	14,3%
Prise en charge médicale	5,5%	5,9%	5,6%
Octroi de l'aide alimentaire	5,8%	4,5%	5,5%
Autres	47,5%	35,9%	44,1%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

En ce qui concerne le rôle des partis politiques, les handicapés interrogés pensent qu'ils doivent mettre un accent particulier sur la promotion de l'emploi, l'aide financière et l'accès à l'éducation dans leurs programmes.

Tableau 3-20 : Points les plus importants à inscrire dans les programmes des partis politiques en vue de promouvoir les handicapés, selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Accès à l'éducation	12,4%	12,4%	12,4%
Formation professionnelle	6,8%	8,0%	7,3%
Emploi	16,2%	16,5%	16,3%
Santé (facilités pour les soins)	7,8%	9,2%	8,3%
Respect de la législation sur les personnes handicapées	6,4%	3,5%	5,3%
Subvention des aides techniques et appareillages	9,8%	10,9%	10,2%
Prise en considération de la personne handicapée	9,2%	6,4%	8,1%
Aide financière	12,9%	14,7%	13,6%
Autre	18,5%	18,4%	18,5%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 3-21 : Points les plus importants à inscrire dans les programmes des partis politiques en vue de promouvoir les handicapés, selon le niveau d'instruction

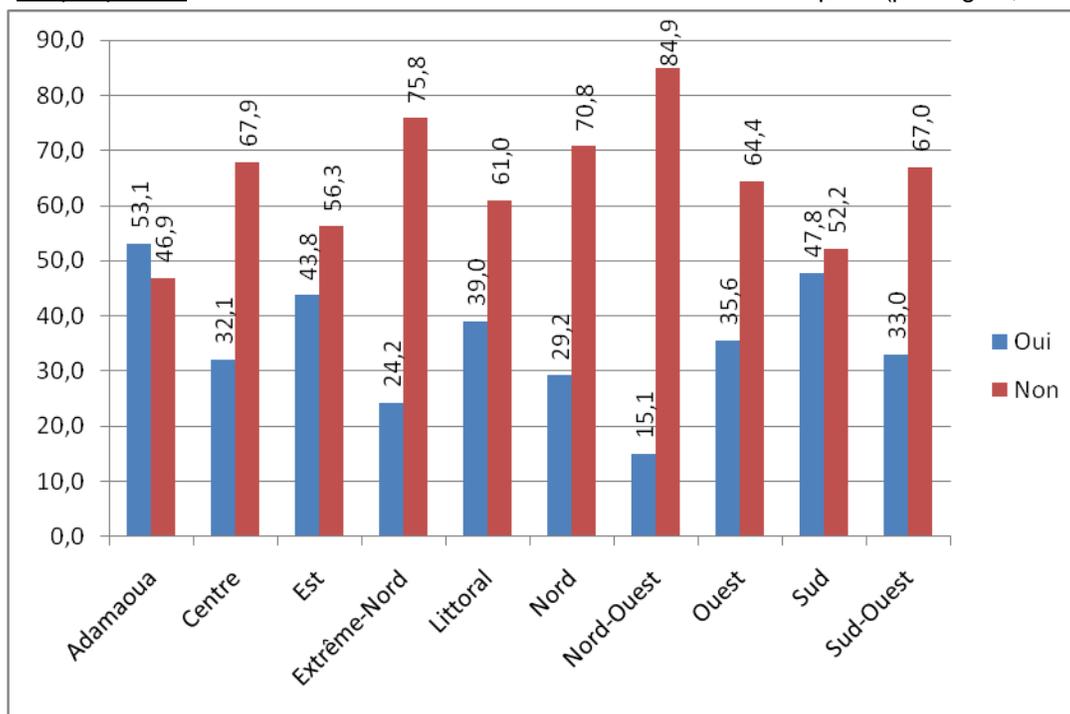
	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Accès à l'éducation	11,8%	16,2%	13,1%	13,8%
Formation professionnelle	6,8%	9,1%	8,0%	7,9%
Emploi	15,5%	19,4%	20,4%	17,7%
Santé / facilités pour les soins	8,9%	6,5%	4,1%	7,4%
Respect de la législation sur les personnes handicapées	5,6%	6,4%	6,7%	6,0%
Subvention des aides techniques et appareillages	11,4%	8,9%	3,1%	9,5%
Prise en considération de la personne handicapée	6,2%	8,6%	14,7%	8,1%
Aide financière	15,5%	8,9%	6,2%	11,7%
Autre	18,3%	16,0%	23,7%	17,9%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

4. Handicap, activité économique et revenus

4.1. Handicap et activité économique récente

Un handicapé sur trois déclare dans cette étude avoir exercé récemment une activité économique. Cette proportion dépasse les 50% dans la région de l'Adamaoua et atteint à peine 15% dans la région du Nord-Ouest (Graphique 4-1).

Graphique 4-1 : Avez-vous récemment exercé une activité économique ? (par région, en %)



Cette timidité dans l'exercice d'une activité économique s'explique en grande partie par l'incapacité causée par le handicap (25%), par la fréquentation scolaire (21,5%), par la maladie (13,6%) et par le manque de qualification (13,6%).

Tableau 4-1 : Principale raison de non exercice récent d'une activité économique, selon la région de résidence

	Handicap	Maladie	Attente d'une suite à une demande ou un concours	Elève / étudiant	Manque de qualification	Ne sait où ni comment chercher du travail	Autre	Ensemble
Adamaoua	31,6%	13,3%	2,0%	14,3%	14,3%	8,2%	16,3%	100,0%
Centre	7,0%	11,8%	7,5%	35,1%	29,8%	7,9%	0,9%	100,0%
Est	0,0%	0,0%	0,0%	44,4%	22,2%	22,2%	11,1%	100,0%
Extrême-Nord	49,3%	16,1%	0,2%	6,8%	2,0%	0,6%	25,0%	100,0%
Littoral	32,1%	7,8%	2,5%	21,9%	9,7%	16,1%	10,0%	100,0%
Nord	19,0%	29,7%	0,6%	26,6%	1,9%	10,8%	11,4%	100,0%
Nord-Ouest	37,9%	41,0%	0,0%	7,2%	9,7%	3,6%	0,5%	100,0%
Ouest	11,0%	7,2%	2,0%	27,5%	19,3%	10,1%	22,8%	100,0%
Sud	21,7%	0,0%	13,0%	30,4%	26,1%	8,7%	0,0%	100,0%
Sud-Ouest	16,9%	5,1%	5,1%	42,4%	23,7%	5,1%	1,7%	100,0%
Ensemble	24,9%	13,6%	2,1%	21,5%	13,6%	8,3%	16,0%	100,0%

D'une manière générale, les personnes handicapées qui exercent une activité génératrice de revenus le font le plus souvent à leur propre compte. Le graphique ci-dessus montre en effet qu'à l'échelle nationale, près de 67% des actifs occupés sont des travailleurs indépendants. Sept travailleurs sur dix exercent leur activité dans de petites entreprises privées non agricoles comme l'atteste le tableau ci-dessous (Tableau 4-2).

Graphique 4-2 : Catégorie socioprofessionnelle dans l'emploi occupé (en %)

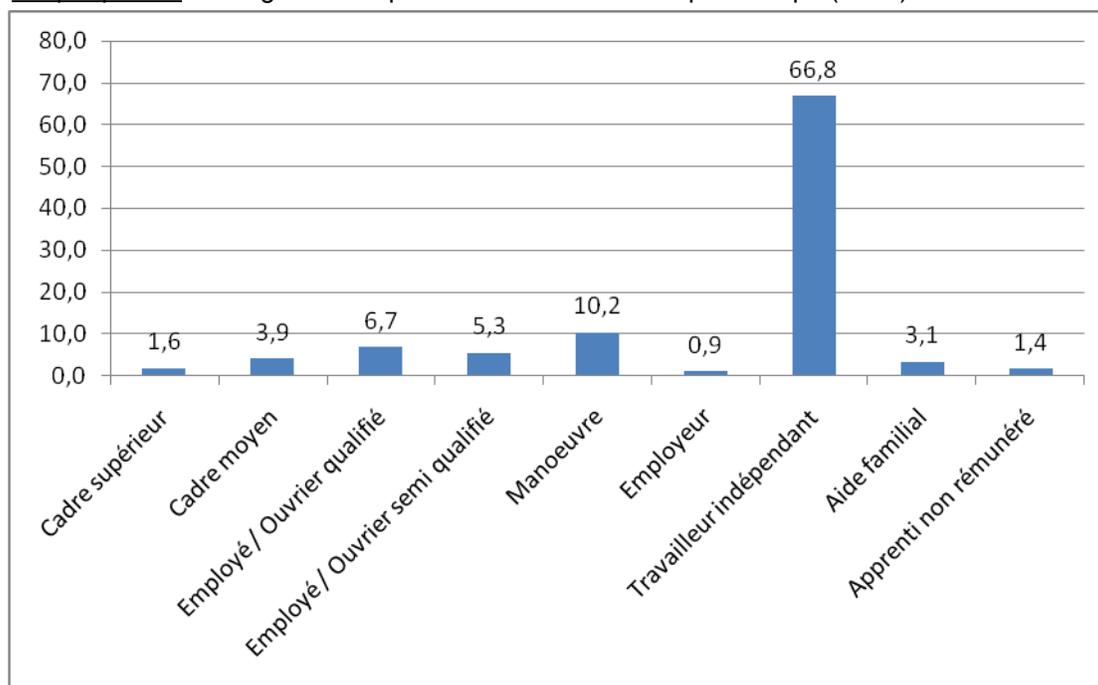


Tableau 4-2 : Type d'entreprise dans lequel les actifs occupés exercent, selon la région de résidence

	Administration publique	Entreprise publique ou parapublique	Entreprise privée non agricole	Exploitation agricole	Organisation internationale	Entreprise associative	Ménage	Ensemble
Adamaoua	5,5%	7,3%	72,7%	14,5%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Centre	21,4%	1,2%	61,9%	2,4%	1,2%	8,3%	3,6%	100,0%
Est	0,0%	0,0%	50,0%	33,3%	0,0%	0,0%	16,7%	100,0%
Extrême-Nord	4,4%	0,7%	54,7%	27,7%	0,0%	0,7%	11,7%	100,0%
Littoral	4,9%	2,7%	72,4%	8,9%	0,4%	4,9%	5,8%	100,0%
Nord	13,1%	8,2%	39,3%	31,1%	0,0%	0,0%	8,2%	100,0%
Nord-Ouest	0,0%	8,3%	70,8%	20,8%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Ouest	2,8%	1,1%	78,9%	10,6%	0,0%	2,8%	3,9%	100,0%
Sud	7,1%	0,0%	71,4%	7,1%	0,0%	14,3%	0,0%	100,0%
Sud-Ouest	12,0%	4,0%	64,0%	12,0%	8,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Ensemble	5,8%	2,3%	70,0%	13,4%	0,4%	3,1%	5,1%	100,0%

4.2. Handicap et revenus

Actifs occupés ou non, les personnes handicapées tirent l'essentiel de leurs subsistances de la prise en charge par la famille ou une autre personne (près de 64%, dont 70,8% chez les femmes et 59% chez les hommes) ; les revenus de l'emploi ne représentent que 28,4% (soit 30,9% chez les hommes et 24,8% chez les femmes).

Tableau 4-3 : Principale source de revenus pour subvenir à ses besoins, selon la région de résidence

	Pris en charge par la famille ou une tierce personne	Revenu de l'emploi	Mendie	Perçoit une bourse	Perçoit une pension	Autre	Ensemble
Adamaoua	47,0%	45,2%	2,6%	0,0%	0,4%	4,8%	100,0%
Centre	58,6%	28,6%	8,7%	0,9%	0,0%	3,2%	100,0%
Est	37,5%	31,3%	6,3%	0,0%	0,0%	25,0%	100,0%
Extrême-Nord	67,1%	18,3%	5,3%	0,0%	1,3%	8,0%	100,0%
Littoral	60,9%	28,4%	6,4%	0,1%	1,0%	3,0%	100,0%
Nord	71,6%	19,0%	1,5%	0,0%	1,8%	6,1%	100,0%
Nord-Ouest	77,0%	15,0%	5,6%	0,0%	2,3%	0,0%	100,0%
Ouest	65,1%	34,1%	0,1%	0,0%	0,3%	0,3%	100,0%
Sud	36,2%	42,6%	14,9%	0,0%	0,0%	6,4%	100,0%
Sud-Ouest	63,1%	26,2%	3,6%	2,4%	4,8%	0,0%	100,0%
Ensemble	63,8%	28,4%	3,5%	0,1%	0,9%	3,1%	100,0%